

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 48

Artikel: Chez les bonnes âmes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'arrosoir.

CONSTANT, le jovial vigneron, connu comme le loup blanc dans tout le district, à cause de son inaltérable bonne humeur et de ses mille et une historiettes plus facétieuses les unes que les autres, Constant, ayant distillé son marc, se rafraîchissait d'un verre de bourru à la petite pinte borge de ses vieux parents. Autour de lui, les habitués faisaient cercle, dans l'attente de quelque joyeux récit. Mais, le vigneron, absorbé dans la lecture de la *Revue*, ne semblait pas se douter de la présence de ses voisins de table.

— N... de... D... ! s'écria-t-il soudain en jetant le journal si rudement que les verres et les chopines en vacillèrent.

— Que du diable y a-t-il, Constant ? fit l'un des hommes.

— Il y a qu'ils ont ratifié le traité avec l'Espagne !... C'est du propre !

— Pas moyen !

— C'est pourtant la vérité vraie, reprit Constant, lisez seulement les dépêches de Berne... Tonnerre !... Nous voilà engueusés en première !... Ça me tourne le sang, cette affaire !... Dites donc, vous autres, vous savez que je ne suis pas un anarchiste, eh bien ! si mon ancien commandant de bataillon me disait, comme je vous parle : « Carabinier Constant, on va marcher cette nuit sur le Palais fédéral », je lui répondrais : « A vos ordres, major », et je remplirais de cartouches non-seulement ma giberne, mais encore mon sac à pain... Seulement, on n'y va plus comme ça, au jour d'aujourd'hui ; c'est plus la mode, quoi !

— En attendant, ça ne nous empêchera pas de reprendre un verre, hein, Constant ?

— Non, je suis trop en colère... Il faut que j'aille prendre le frais un moment. Après, on verra.

Constant sortit sans même avoir vidé ses trois décis.

Chagrinés par son départ, autant que par la mauvaise nouvelle de Berne, les consommateurs demeurèrent muets.

— Si Constant ne revient pas d'abord, fit enfin l'un d'eux, je m'en vais me coucher.

— Moi aussi, dit un autre.

Mais, dans l'entrebâillement de la porte, Constant se montra de nouveau. La brise du soir avait apparemment dissipé sa mauvaise humeur. Sous sa casquette de feutre, ses yeux clairs pétillaient de malice, comme à l'ordinaire. Il reprit sa place au milieu de ses connaissances et, ayant rempli son verre, trinqua à la ronde en riant tout haut.

Comme tous l'interrogeaient du regard, il essuya sa moustache fauve du revers de la main, et dit :

— Je ris en pensant aux carabiniers d'autrefois et au coup de l'arrosoir... Vous savez qu'on a fait ce célèbre camp de Bataclan, en 79, et qu'on avait fichu à l'ennemi une de ces repas-sées dont il ne nous a pas encore remerciés. Bref, ce jour-là, on se reposait sur nos lauriers

dans un champ de luzerne, proche de Romanel-sur-Morges. Il faisait une de ces soifs militaires qui vous pèlent la langue, la guerguette, l'estomac et les tripes. « Camarade, que me fait un millionnaire de Vevey, je donnerais bien vingt francs pour avoir seulement un déci de petit blanc ! » — « Montre voir la couleur de ton napoléon, que j'y dis, et dans une demi-heure, la demi-section boira avec toi à la santé de la patrie. » Alors, lui me tend sa pièce jaune et, demi-tour droite, me voilà filant au pas de charge sur la pinte de Romanel.

— Et la permission ?

— Tiens, c'est vrai, je n'y avais pas pensé ! Faudra que j'écrive d'ici au Nouvel-An à mon ancien lieutenant, s'il vit encore, pour la lui demander... Mais ne m'embrouillez pas... J'arrive donc à la pinte : « Avez-vous un arrosoir, que je demande au cafetier, un arrosoir d'attache ? » — « Oui, y tient quinze litres. » — « Va bien ; vous me remplirez ça de Vinzel ou de St-Saphorin, n'importe, pourvu que ça soit du pur et du frais ; mais, avant tout, passez-moi l'instrument, plus un gros bouchon. » Ce bouchon, je l'enfilai dans le trou du tuyau, au fond de l'arrosoir ; puis, mes quinze litres emmagasinés, je fis remplir à son tour le tuyau de vin de fontaine de première qualité. Vous pensez si j'étais crâne pour rejoindre les camarades ! Je sifflais la marche n° 3 du petit cahier vert, en marquant le pas, quand, au bout de cinq minutes : rau, tau, plau ! rau, tau, plau ! arrive à grandes péta-rades le colonel instructeur.

— Que faites-vous par là ? me demande-t-il brusquement.

— Vous le voyez, mon colonel, je charrie de l'eau pour la section.

— De l'eau ? hum ! je serais curieux d'en tâter.

— A vos ordres, mon colonel.

Et, tirant de ma poche le verre que m'avait prêté le pintier, j'y fais pleurer mon tuyau d'arrosoir.

— A la vôtre, mon colonel, dis-je en lui tendant le verre.

Il y trempe les lèvres et, satisfait, remet son bidet au trot. Mais voilà-t-il pas que, deux minutes plus tard, je tombe sur mon capitaine.

— Carabinier Constant, qu'il me fait, vous venez de la pinte ?

— Oui, mon capitaine.

— Parbleu, tel que je le connais, me disais-je, Constant n'a pas fait un kilomètre par cette chaleur pour aller à l'eau.

— Mon capitaine, à vous je puis tout dire : mon arrosoir a la panse pleine de tisane d'octobre ; quant à de l'eau, on n'y en a mis que dans le col, et le colonel, qui a voulu en goûter, l'a trouvée, ma foi, bien bonne.

Ce bon diable de capitaine ne put s'empêcher de rire, et je rentrai au bivouac sans qu'il m'eût fait la moindre des misères. Mais le plus joli fut qu'il conta la chose, le soir, au dîner des officiers et que le colonel se tordit les côtes comme tout l'état-major : « Capitaine, dit-il au chef de ma compagnie, votre Constant est un farceur,

mais c'est aussi un bon soldat, et son tour est trop plaisant pour que je lui en veuille. Dites-lui seulement qu'il vienne, pour sa punition, me souhaiter le bonsoir avec ses camarades, avant la retraite. »

Un moment après, nous nous trouvions une bande de carabiniers devant le colonel.

— Ah ! vous voilà, nous dit-il de sa grosse voix... Vous voyez ces bouteilles rangées en ordre de bataille sur la table du coin ?... Gardez-à-vous ! guide au centre ! à l'assaut ! et que dans une demi-heure je ne voie plus ici que des cadavres !

Me demandez pas si nous nous le fîmes dire deux fois.

V. F.

Ce qui est permis. — Une dame avait cité en tribunal, pour offense, un monsieur qui, très irrévérencieusement, l'avait traitée de « chameau ».

Le tribunal, estimant qu'il y a, en cela, grave infraction aux règles de la galanterie et de la bienséance, condamne le coupable à une amende.

Ce dernier s'exécute. Il n'a rien d'autre à faire.

— Permettez-moi cependant une question, monsieur le président ? dit-il en se retirant.

— Faites.

— Il est défendu de dire « chameau » à une dame, soit. Mais, est-il permis de dire « Madame » à un chameau ?

Le président réfléchit un instant, consulte la cour du regard, puis, d'un ton solennel :

— Nous ne voyons, en le cas, rien qui soit répréhensible ni contraire aux convenances.

Alors le condamné se tournant vers la plaignante et s'inclinant avec affectation : « Madame, je vous salue ! »

Une question brûlante. — Deux Lausannois suivaient, par une chaude journée de l'été dernier, la route dite « Chemin des paysans », qui va du Chalet-à-Gobet à Peney-le-Jorat. Il n'y a dans ces parages sylvestres pas la moindre auberge sur un parcours de deux lieues.

— Quand donc trouverons-nous de quoi nous restaurer ? fit l'un des deux promeneurs qui tirait la langue depuis un bon moment.

— Ça, répondit l'autre, c'est ce qu'on peut appeler une question brûlante.

La charité, s'il vous plaît. — Madame, dit une bobonne à sa maîtresse, il y a dans la cour un pauvre sourd-muet qui demande l'aumône.

— Est-il vraiment sourd et muet ?

— Du moins à ce qu'il dit.

Chez les bonnes âmes.

Le syndic de X... a fondé un asile pour les orphelins. Dernièrement, selon son usage, il faisait une allocution chaleureuse en faveur de ses chers petits protégés, lorsqu'il crut s'apercevoir que, malgré toutes les ressources de son éloquence, l'appel qu'il adressait à la charité de ses auditeurs ne produisait sur eux

qu'une médiocre impression. Il imagine une ruse oratoire :

— Messieurs, dit-il avec un grand sérieux, en mettant la main sur son cœur comme un homme profondément touché, — je vois votre émotion, tout me prouve que j'ai atteint mon but au-delà même de mes espérances. Je n'ai qu'une crainte, c'est d'avoir été trop loin, d'avoir surexcité votre charité, de l'avoir pour ainsi dire contrainte à de trop grands sacrifices. Mon devoir est maintenant de tempérer les dispositions généreuses où vous êtes, car, s'il est bon d'être généreux, il est mieux encore d'être juste. C'est seulement une part de votre superflu que je vous demande pour nos orphelins, rien de plus. On va commencer la quête. Je supplie en grâce ceux qui sont au-dessous de leurs affaires, ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes, de ne rien mettre dans la bourse.

Jamais recette ne fut plus abondante.

* * *

On peut rappeler, à propos de cette heureuse improvisation, la boutade que voici :

Une assemblée de fidèles avait lieu, et le ministre qui avait formulé un appel à la charité de ses auditeurs, fit circuler à la ronde son chapeau, pour recevoir les offrandes. Le chapeau avait fait le tour du temple; il revint au ministre qui n'y trouva pas une obole. Il le vida sur la table pour faire voir qu'il ne contenait rien, et il s'écria avec ferveur : « — Merci, mon Dieu ! merci ! de ce que mon chapeau me soit revenu. »

Entre amis. — Tu as l'air désolé. Aurais-tu perdu quelqu'un ?

— Non, au contraire...

— Comment, au contraire ?

— ... Je viens d'avoir deux jumeaux.

En famille. — MONSIEUR, *agacé*. — Mais, enfin, qu'est-ce qu'il a cet enfant à toujours crier... Qu'est-ce qu'il a ?

MADAME, *d'un ton pincé*. — Il a... il a... le caractère de son père... tout simplement.

L'âge fou. — Madame se désole des écarts de son fils, qui n'a déjà plus l'excuse de la vingtième année : « Hélas, dit-elle, que les hommes ont peu de raison, à vingt-cinq ans ? »

Son mari étourdiment :

— C'est l'âge où je t'ai épousée, chère amie.

Pratique. — Entre intimes.

— Voyons, que vas-tu donner à ta femme pour ses étrennes ?

— Ma foi, je ne sais pas encore... Je cherche quelque chose qui puisse m'être utile.

La balla-mère à Pierro Sélao.

Il s'appelait dan Pierro Sélao. Ne craîno pas pi que cein l'ire son vretâbllo nom, ein a que desant que l'ire on nom sobriquet, et que cein vegnâi de vilhio. Paraît que son rièrè-père-grand quand ètai dzouvenon et que n'ètai pas oncora rièrè-père-grand, desâi à sè valet à petit-goutâ quand lâi demandâvant on bocon de pedance ô bin de tomma po ruppâ avoué lau pan : « Va ô sélao ». Et du cein on lè z'avâi batsi : « cliiau à Sélao » et Sélao ètai restâ, l'è por cein que Pierro on lâi desâi Pierro Sélao.

Clli Pierro ètai on lulu tot parâi quemet s'ein fa pe min ora. L'avâi adî la pipa ô mor ; fougâve dzor et né. Lo premi affère que fasâi lo matin devânt d'einfatâ sè tsausse l'ètai d'allumâ et dè torailli et lo derrâi affère que fasâi devânt de clioure lè pelion et de droumi l'ètai assebin de trère son brûleau de sè potte, de s'eindroumi et de sonzî que fougâve. Dètiâgnâi pas pire po medzî la soupâ, l'è po vo dere qu'on lè rein-contrâve jamé l'on sein l'autro, Pierro Sélao et sa pipa que l'ètai ein bou, avoué on fètu corbo

que s'einfatâve dein on outro fètu que s'einmandzîve dein la tsaudâire dau brûleau que l'avâi assebin on couvèllo avoué onna petita tsainetta. Ora sède-vo quemet l'ire ? Frâimo que vo z'ein âi dza vu dinse.

On dzo vaitéé que mon Pierro Sélao lâi vint la brelâire de sè maryâ avoué la Luise Rebouille-mor que l'ètai pardieu n'a crâna femalla, on tsebau po travailli, onna ratta po droumi, on osi po medzî. Hardi, a-te que lè vè lo pètabosson ti lè trâi : la Luise Rebouille-mor, Pierro Sélao et sa pipa, po écrire lau z'annonce et on par de senanne apri lè vaitéé que modant po lo pridzo ti lè quatre po bèni lau maryâdzo : la Luise Rebouille-mor, la mère Rebouille-mor que s'appelâve Caton, Pierro Sélao et sa pipa.

Mâ, ma fâi, po eintrâ dein lo pridzo on pouâve pas torailli et mon Pierro l'eimpougne sa bouf-farda tota allumâie et tè la bete tot bounameint prèvond dein sa catsetta. Ie vant adan sè setâ devânt la dzahîre, lè z'èpâo ôo premi ban et la balla-mère derrâi po attiutâ lo menistre que lau desâi dâi boune parole, que faillâi s'amâ grand teimps, de dzo quemet de né, ne pas sè disputâ ni sè tsecagnî, ne pas sè fière, n'ître pas orgo-lhiâzo ôo bin soulon, galavarda ôo bin tsèropa. Tot cein ètai la pura vretâ et la mère Caton Rebouille-mor avoué lè man djeinte, cllinnâve la tita ti lè iâdzo que lo menistre desâi oquie, et guegnive, du derrâi, son biau-fe po vere quinna mena fasâi. Stisse avâi tsaud qu'on diâbllo po cein qu'on ètai ôo mâi d'août et que l'ètant venu rido ; on vayâi la chà que lâi colâve du lo front avau lè z'orolhie et que lâi dècheindâi tant que su lo cotson. La Caton sè peinsâve que l'ètai lè boune parole ôo menistre que fasâi chà son biau-fe, que cein lâi fasâi bin su on bocon d'effè ; justameint à sti momeint vaité la pipa que n'îre pas dèteinte que sè met à fougâ per dein sa catsetta et que la fougâre vint à arreva tant que dèso lo nâ à la balla-mère que crâyâ adî que tot cein vegnâi de Pierro Sélao et que sè met à dere dinse :

— L'è z'u pardieu rido tsaud à ma noce, ma tot parâi pas atant que mon biau-fe, que tot lâi bourle quemet on tsebau que l'a corâ, mima-meint que la chà lâi fomme pè lè catsette !

MARC A LOUIS.

Un peu chère, la copie.

UN notaire engage dans son étude un jeune homme sur lequel on lui avait donné les meilleurs renseignements, mais qui, en revanche, avait une très mauvaise écriture.

Dans l'espoir d'améliorer la main de son nouveau commis, le notaire lui fait copier les *Aventures de Télémaque*.

— Lorsque tu auras copié ce volume, dit le patron, à raison d'une page par jour, je suis persuadé que ton écriture aura beaucoup gagné et que je pourrai te confier sans crainte la copie de mes actes sur papier timbré.

Le commis, flatté de cette marque d'attention, se mit à son pupitre et, après dix jours d'un travail assidu, étant arrivé à la fin du volume, s'en fut soumettre à son patron le fruit de ses travaux. Mais celui-ci, en y jetant les yeux, recula avec épouvante.

Le naïf jeune homme avait cru devoir copier les *Aventures de Télémaque* sur le papier timbré destiné aux exploits de son maître. Il y en avait pour plus de 120 francs.

Charette ! plus d'eau !!!

CROQUIS DE CAMPAGNE

DEPUIS plusieurs jours, la population de R. manque totalement d'eau.

En bonne maman, la commune assure le service de l'indispensable liquide. Voilà pour quoi l'on aperçoit, deux fois par jour, un char attelé de deux chevaux et chargé de trois « bos-

settes ». C'est au village de B. que l'on va s'approvisionner.

Ce matin-là, les charretiers murmurent. La bise est âpre et la besogne, longue et ennuyeuse.

— Ils sont rudement mauvais à Lausanne, de ne pas nous avoir donné l'eau qu'on leur demandait. Qu'est-ce que ça leur aurait fait !! Ils en ont quand même de trop.

— Je crois que c'est rien que la jalousie. Y voient que notre village se monte ; qu'il sera d'abord une ville d'attaque et y nous en veulent.

— Peut-être bien ; mais faut pas qu'ils viennent nous demander un service... C'est là qu'on leur rendrait un chien de leur chienne.

A leur arrivée à B., un groupe de jeunes gens entoure l'attelage. La tâche est rendue plus ingrate par les railleries de la « jeunesse » de B. :

Vous en usez de la marchandise pour avoir « toute » bu l'eau de ce matin. Vous devez boire que de ça. Quels estomacs... Charette ! Mélangez au moins un peu avec de la limonade, ça vous fera moins de mal.

* * *

Une à une, vives ou lentes, d'aucunes parlant abondamment, les bonnes « bourgeoises » sortent de leurs demeures.

Elles « guignent » au loin, s'inquiètent. Elles ne voient rien venir sur la route grise, qui se perd là-bas dans la fumée que dégage la locomotive d'un train de marchandises...

— On s'aborde... de petits groupes se forment et la conversation s'engage.

— Elles sont emmodées ! c'est pour un moment, marmonne un employé du train, qui attend aussi, l'arme ou plutôt le bidon au pied, l'arrivée du char « hydraulique ».

— Ils devraient être là, n'est-ce pas, M. Ravey ! soupire une jeune mariée en robe de chambre, tenant des deux mains une seille trois fois plus grosse qu'elle.

... L'ère des réclamations a sonné, car de tous côtés des voix criardes, rageuses, montent vers le ciel gris et impassible.

— Ils se fichent de nous... On leur a offert un litre là-bas... et comme on ne connaît pas l'homme qui refuserait...

— Moi qui ai une omelette sur le feu... Elle va être jolie.

Ils ne pensent pas à ça, ces routes d'hommes.

— C'est une rude affaire que l'eau, quand même. On pourrait plus vite se passer de pain que d'eau.

— Moi, j'ai honte ! Je n'ai pas récuré à fond, chez moi, depuis quinze jours. Je n'ose plus amener des visites le dimanche, elles diraient que je suis désordre.

Un caquetage incessant, insaisissable vient de cette assemblée féminine ; pittoresque mélange de jupes grises, noires, écossaises, oranges, rouges ajustées à des corsages bigarrés, bleu-ciel ou couleur puce. Une robe de chambre, coq de roche, est du plus joyeux effet.

* * *

Mais, que sont ces objets étranges, bizarres, qui reposent aux côtés des joyeuses commères ?

On se croirait revenu à des temps héroïques, où la digne compagne de l'homme se rendait au combat, armée d'engins redoutables...

Quelle erreur ! Ce que je prenais pour des armes meurtrières n'étaient que d'innocents ustensiles de cuisine. Mais quelle diversité !!

Des baignoires, des lessiveuses, des bidons (du plus minuscule au plus volumineux) qui tous, cotoient fraternellement marmites et toupines. L'une d'elles est percée aux « manilles » et une cordette les relie, œuvre modeste d'un employé fédéral.

Le voilà ! Cette fois, c'est le char d'eau.

Toutes se précipitent comme des furies. La boîte d'une bossette est ouverte et le précieux liquide remplit seilles et toupines.

— Faites attention, la tourmentez pas !